

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N°1

Commune	AUTREY-lès-GRAY	Ecole (s)	Pôle Educatif des 4 Vallées
Date	13/10/2020	Horaire	20h00
Présents :			
Enseignants : Mme YGORRA (Adjointe), Mme DOUSSOT (Adjointe), Mme MINY (Directrice)			
Elus : Mme SCHMIT (Présidente du Syndicat des Écoles), M. MANDIGON (Maire de Poyans), M. DEMANGEON (Maire de Bouhans-et-Feurg), M. SACCOMANI (Maire d'Autrey-lès-Gray), M. VAGNER (Maire de Loeuilley), Mme TODESCHINI (Maire de Fahy-lès-Autrey), M. NICOLE (Maire de Broye-lès-Loup et Verfontaine), M. MENDEZ-VAQUERO (Vice-président du Syndicat des Ecoles) , Mme BOUCHARD (Membre du Syndicat scolaire Broye-lès-Loups et Verfontaine)			
Représentantes de parents : Mme RIGOLLOT, Mme BOCKSTAHLER, Mme BLANCHOT, Mme MOUSSU, Mme GUINET			
Invités (associations, services médicaux,...) : M. JORAND (DDEN)			
Absent(s) : Mme BERGEROT (Maire d'Attricourt)			
Absent(s) excusé(s) : Mme FERRAND (IEN), Mme COUTURIER (ATSEM Temps scolaire), Mme MUNIER (Agent d'animation Temps scolaire et périscolaire), Mme BERTILLON (AESH Temps scolaire et périscolaire), Mme SCHOLLER (Présidente de l'Association de parents), Mme GUENARD (Représentante de Parents)			

Ordre du jour :

- Présentation du Conseil d'école
- Résultats des élections de représentants de parents d'élèves
- Effectifs et répartition des élèves
- Règlement intérieur de l'Ecole
- Projet d'école
- Activités Pédagogiques Complémentaires
- Sorties pédagogiques et autres actions
- Prévision d'un éventuel cycle natation
- Association de Parents et Amis de l'Ecole

Différents axes traités et conclusions d'actions :

Accueil, remerciements, présentations et tour de table.

1) **Présentation du Conseil d'Ecole**

Rappel de la composition et du rôle du Conseil d'Ecole :

Composition du conseil d'école :

- ▀ Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école.
- ▀ Le maire et/ou le conseiller municipal chargé des affaires scolaires.
- ▀ Les maîtres de l'école.
- ▀ Le directeur, président.
- ▀ Le délégué départemental de l'Education nationale (D.D.E.N).
- ▀ L'inspecteur de l'Education nationale (I.E.N).

▀ Eventuellement les personnes chargées d'activités scolaires complémentaires ou extra-scolaires (**sur invitation**).

Le rôle du conseil d'école :

- ▶ vote le règlement intérieur de l'école,
- ▶ établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- ▶ adopte le projet d'école proposé par l'équipe pédagogique,
- ▶ donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école : actions pédagogiques, activités scolaires, hygiène scolaire, composition des classes, les heures d'entrée et de sorties...
- ▶ présente toute suggestion sur les moyens alloués à l'école, sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des ouvertures de l'école (ex : organisation d'un service de garderie), sur le périscolaire, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants...
- ▶ donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles,
- ▶ veille à la bonne intégration des enfants handicapés.

2) Résultats des Elections de représentants de parents d'élèves

Une liste a été constituée cette année.

Sont élus pour l'année 2020-2021:

Titulaires : Mmes RIGOLLOT Adélaïde, BOCKSTAHLER Audrey, BLANCHOT Aurélie

Suppléantes : Mmes MOUSSU Sandy, GUINET Céline, GUENARD Gwylène

Nombre d'électeurs : 108

Liste : 100%

Nombre de votants : 81

Suffrage exprimés : 74

Bulletins blancs/nuls : 7

- 75% des parents ont voté : bon pourcentage de votes comparé aux années précédentes (79,55% en 2019, 67,33% en 2018). Un des meilleurs taux de participation de ces dernières années.

-Elections faites exclusivement par correspondance : nouveauté depuis l'année dernière, approuvée par le conseil d'école.

3) Effectifs et répartition des élèves

Lecture du tableau ci-dessous : Les effectifs étaient toujours à la baisse jusqu'en juin dernier :

-au 05/06/2015 : 69 enfants étaient inscrits

-au 01/09/2015 : 64 enfants étaient inscrits

-au 01/09/2016 : 57 enfants étaient inscrits

-au 01/10/2017 : 64 enfants étaient inscrits

-au 03/09/2018 : 67 enfants étaient inscrits

-au 11/06/2019 : 65 enfants étaient inscrits

-au 15/10/2019 : 58 enfants étaient inscrits

-au 04/02/20 : 60 enfants étaient inscrits

-au 23/06/20 : 57 enfants étaient inscrits

	<u>TPS</u>	<u>PS</u>	<u>MS</u>	<u>GS</u>	<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CM1</u>	<u>CM2</u>	<u>TOTAL</u>
Autrey-les-Gray		4	2	3	4	3	5	1	1	23
Bouhans-et-Feurg		1	2	4		3	2	1	1	14
Broye les Loups/Verfontaine				1		2		1	1	5
Fahy-les-Autrey		2			1	1	1		3	8
Loeuilley	1			1	2	1			1	6
Nantilly									1	1
Poyans		1	2	2		1		3		9
Oyrières				1						1
Mornay		1								1
TOTAL	1	9	6	12	7	11	8	6	8	68

En rouge : 3 élèves qui ne font pas partie du regroupement

La répartition des élèves dans les classes est la suivante :

- 28 élèves de TPS-PS-MS-GS dans la classe de Mme DOUSSOT
- 22 élèves de CP-CE1-CE2 dans la classe de Mme YGORRA
- 18 élèves de CE2-CM1-CM2 dans la classe de Mme MINY

Organisation pédagogique pour l'année 2020/2021 :

Septembre 2020	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Mme Doussot	1	9	6	12						28
Mme Ygorra					7	11	4			22
Mme Miny							4	6	8	18
Total	1	9	6	12	7	11	8	6	8	68

Remarques:

-Mme Miny fait remarquer la nette augmentation des effectifs en ce début d'année notamment chez les petits ce qui est très positif pour les années futures. Des inscriptions non prévues en juin sont arrivées en septembre. Nous n'avions pas connu un tel effectif depuis 2015 !

-Mme Miny précise qu'elle a récemment envoyé aux mairies une enquête de prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2021. Elle les remercie de répondre à ces enquêtes pour début novembre le plus précisément possible (à l'élève près) car les prévisions d'effectifs sont à renvoyer à la DASEN dans ces délais.

-M. Saccomani annonce que 3 enfants arriveraient à la rentrée de novembre et d'autres enfants seraient susceptibles d'arriver plus tard car la restauration des logements a été terminée sur Autrey-les-Gray et ils ont récemment été mis à la location. Ce qui ferait **un effectif de 71 élèves** à la rentrée de novembre.

Une des familles inscrirait ses enfants à Autrey grâce à l'amplitude horaire du périscolaire (cette famille ne savait pas que la garderie ouvrait dès 6h50 le matin).

-Mme Bouchard ajoute qu'il y aura sûrement une autre petite de Broye-lès-Loups qui arriverait en janvier.

-Mme Moussu demande quel est le nombre maximum d'élèves dans une classe car, dans les futures arrivées, beaucoup seront en maternelle, ce qui augmente les effectifs (déjà élevés) de Mme Doussot. Il lui a été répondu qu'il n'y a pas vraiment de seuil maximal. De même, il n'y a plus réellement de seuil d'ouverture de classe, chaque effectif d'école est étudié et de nombreux critères entrent en compte pour la carte scolaire.

4) Règlement intérieur de l'École

Le règlement intérieur de l'école a été remis à jour et complété.

Le règlement a été joint à la convocation à tous les acteurs du Conseil d'école pour éviter une relecture intégrale et ne traiter uniquement que les sujets posant question lors du premier Conseil.

Lecture des modifications et remarques éventuelles :

-Mme Miny précise, qu'en plus des nouveautés liées au Covid et aux nouvelles vaccinations obligatoires (enfant né à partir de 2018), un paragraphe a été ajouté pour éviter que les parents ne se mélangent aux enfants du bus lors de la sortie vers le petit portillon.

Se pose la question de laisser le gros portail communal ouvert pour éviter que les parents ne se mélangent avec les enfants du bus.

-Mme Miny ajoute qu'une assistante maternelle était également venue la voir car elle avait du mal à circuler par le petit portillon avec sa triple/quadruple poussette.

-Mme Moussu propose de laisser le gros portail ouvert pour que les parents puissent sortir par ce portail et le petit portail fermé (seuls les enfants du bus y passeraient).

-L'assemblée décide d'essayer cette solution.

Vote du règlement à l'unanimité.

Chaque famille recevra un exemplaire du règlement intérieur de l'école pour signature avant les vacances ou à la rentrée de novembre, avec la charte de la laïcité et la charte internet.

5) Projet d'Ecole

Un projet d'école avait été rédigé par l'équipe enseignante pour 3 ans (2018-2021). Il devait être renouvelé durant l'année 2017-2018 sous forme de projet de secteur de collège mais chaque école avait finalement rédigé son propre projet d'école indépendamment du collège (en fonction de leurs indicateurs propres) tout en ayant un objectif commun : la réussite de tous les élèves.

Projet qui avait été voté et accepté à l'unanimité en juin 2018.

Chaque année, ce projet est étayé par des fiches actions par classe ou par cycle. Les fiches actions 2020/2021 seront rédigées par l'équipe enseignante après l'exploitation et l'analyse des récentes évaluations CP/CE1 (indicateurs).

Un nouveau projet de réseau est en cours d'élaboration (rédaction bien évidemment interrompue durant cette crise) : projet commun au 1^{er} degré-collège-lycée en cours de rédaction par quelques directeurs d'école, des principaux de collège et des proviseurs de lycée en vue d'améliorer les liaisons inter-cycles et inter-établissements.

-Mme Doussot explique l'intervention de Mme FENOL Bernadette qui vient lire des albums le vendredi matin (un vendredi sur deux) dans le cadre du projet pédagogique « Lire et faire lire » aux élèves de CP et de GS. Les enfants apprécient beaucoup ce moment.

-Mme Miny précise que ce projet est inscrit dans notre projet d'école (fiche action commune aux élèves de CI et CII). Les objectifs principaux sont d'habituer les enfants à la réception du langage écrit afin d'en comprendre le contenu et de le restituer en classe. Autres objectifs : écouter pour comprendre des textes lus par un adulte (maintien d'une attention orientée, mobilisation des références culturelles nécessaires pour comprendre le texte...) et permettre la fréquentation d'œuvres complètes pour enrichir la culture littéraire des élèves.

6) Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Les enseignants doivent réaliser 36h d'APC sur l'année.

Activités pédagogiques complémentaires (mises en place depuis septembre 2013) sous forme:

- ▶ Aide aux élèves
- ▶ Méthodologie
- ▶ Activités en lien avec le projet d'école

Ces activités sont organisées en groupes restreints. 36 heures sont à répartir sur l'année.

A Autrey, les enseignantes ont fait le choix, comme l'an passé, de réaliser ces APC dès le milieu du mois de septembre pour les élèves de CII-CIII en compréhension de lecture et fluence pour la classe de Mme Miny et autour d'un autre projet d'aide en lecture pour les cycles II (CP et CE1 dans un premier temps).

Après les vacances de la Toussaint, les APC pourront se faire sous forme d'aide personnalisée, en lecture, pour tous les élèves de CI-CII-CIII. Projet validé en septembre par Mme Ferrand, IEN.

7) Sorties pédagogiques

Pour cause de crise sanitaire, toutes les sorties ont été suspendues en fin d'année scolaire dernière.

Cette année, les sorties à la journée sont autorisées (sauf en Côte d'Or) mais les séjours avec nuitées ne sont pour l'instant pas autorisés.

Quelques projets de sorties sportives ou culturelles sont envisagés (USEP, cinéma d'Asie...) mais ces sorties dépendront également du financement possible ou non par l'Association de Parents.

La classe des CE2-CM a récemment bénéficié de l'intervention de Mme Dinard (Infirmière en hygiène hospitalière et spécialisée dans les maladies nosocomiales) sur les virus, les bactéries, la Covid 19, les rappels des gestes barrière... Intervention très enrichissante pour les enfants et d'actualité.

8) Prévision d'un éventuel Cycle natation

-Les classes de (GS) - CP/CE1 et CE2/CM1/CM2 devraient bénéficier d'un enseignement natation au 3^{ème} trimestre le vendredi matin. Malheureusement nous n'avons pu bénéficier de cet enseignement l'année scolaire dernière pour cause de confinement.

De nombreux parents ont passé l'agrément les années passées mais certains parents n'ont plus d'enfants scolarisés en primaire (leurs enfants sont au collège) et d'autres parents ne seront pas forcément disponibles pour des raisons professionnelles.

Il n'est alors pas certain d'avoir un nombre suffisant de parents d'élèves agréés pour suivre le cycle.

Celui-ci dépendra également du report possible ou non du financement du projet par Le Syndicat des Ecoles. L'Association ne pouvant plus financer les transports l'an passé, le Syndicat scolaire avait budgétisé ces coûts de transport sur l'année 2020.

Le cycle natation n'ayant pas eu lieu (cause covid-confinement), le syndicat pourra-t-il budgétiser cette dépense sur l'année 2021 ?

-Mme Schmit répond que cette dépense sera prévue au budget 2021.

Mme.POPULUS s'est portée volontaire pour passer l'agrément en ce début septembre, nous l'en remercions. Mme DEMIGNE, qui était agréée depuis 2012 et qui nous a déjà accompagné de nombreuses fois à la piscine a dû renouveler son agrément (il est dorénavant valable uniquement 5 ans) et doit repasser également le petit test et suivre la formation. Nous la remercions également de s'être portée une nouvelle fois volontaire pour accompagner et encadrer les enfants.

Une deuxième journée de formation sera communiquée aux familles si toutefois un parent n'avait pas pu se rendre disponible lors de la première session.

Remarques :

*-Les élèves de GS participeront-ils au cycle natation sachant que les élèves de GS sont dans la classe de Mme Doussot?
Mme Miny encourage cet enseignement dès la GS pour familiariser les enfants le plus tôt possible avec le milieu aquatique d'autant plus que, si celui-ci se concrétise, le coût des transports ne serait pas plus conséquent (le bus serait rempli et rentabilisé au maximum).*

-Mme Rigollot demande combien de parents agréés sont nécessaires pour accompagner.

-Mme Miny répond que normalement 2 parents agréés par séance suffisent/sont nécessaires étant donné qu'il y a le MNS et 2 enseignantes (ce qui permet de faire 4 ou 5 groupes d'élèves par niveau).

-Comme l'an passé, une demande auprès des parents pour accompagner dans les vestiaires sera peut-être nécessaire (parents, grands-parents...). Mme Miny précise que l'agrément n'est pas nécessaire pour encadrer dans les vestiaires.

9) Association de Parents d'Elèves et Amis de l'école

L'Assemblée générale de l'Association de Parents devrait avoir lieu à la rentrée de novembre.

Le bureau de l'Association de Parents et Amis des Ecoles présentera, lors de cette assemblée générale, les bilans moral et financier de l'année 2019-2020.

Mme Scholler assure la présidence, Mme Dupuis-Vegas le poste de secrétaire et Mme Girard le poste de trésorière.

Mme Miny gère bénévolement et indépendamment la trésorerie d'un compte « particulier » de l'Association intitulé « Coopérative scolaire » : c'est un compte à part, destiné à l'achat du matériel pédagogique par l'équipe enseignante au profit des élèves comme les fichiers d'exercices, les ingrédients pour faire la cuisine, des expériences en sciences, des bricolages...

-Mme Miny précise que l'Association est composée de parents et/ou amis de l'école. Cette Association réalise des actions tout au long de l'année pour financer les divers projets pédagogiques (notamment les transports).

-M. Saccomani précise que s'il n'y a pas d'argent à l'association cela peut poser un problème pour l'école.

-M. Mandigon ajoute que tous les parents peuvent s'investir (en fonction de leur possibilité) et que toute aide est bénéfique à l'association.

-M. Demangeon explique que l'année 2020 a été très compliquée pour l'association avec de nombreuses manifestations annulées à cause du confinement et de la crise sanitaire: annulation du vide-grenier, de la grande marche/VTT du mois d'août, de la kermesse...

Le loto et la bourse aux jouets de début d'année scolaire n'avaient pas non plus permis de faire des bénéfices.

-Mme Miny demande aux élus et aux parents s'ils n'ont pas connaissance de visites locales ou de personnes ressources dans leur village (culture, histoire, architecture, sport, environnement, sciences...) afin de réaliser quelques projets plus « locaux », moins onéreux et réalisables dans le cadre du protocole sanitaire.

M. Nicole suggère la visite de la ferme pédagogique du Grand Collonge. L'équipe enseignante en prend note.

10) Divers

-Des demandes au Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficultés (RASED) sont en cours de rédaction par les enseignantes.

-Remerciements aux communes, au Syndicat des Ecoles et en particulier à Mme Schmit et M. Mendez-Vaquero pour les différents travaux de réfections comme les remplacements d'anti-pince-doigts usagés, la réparation de la chasse d'eau, la réparation de 3 portes d'entrées et du portail de la cour arrière, la découpe des carrés de papier pour s'essuyer les mains, le débouchage des chénaux sur le toit...Et tout cela en quelques semaines !

Fait étonnant : un des anti-pince-doigt qui a été remplacé le vendredi 02/10 après-midi a été retrouvé fendu en deux sur toute sa longueur le lundi 05/10 en tout début de matinée : serait-ce un acte de malveillance ??? Fait très douteux...

Ce ne peut être un parent puisque ceux-ci ne rentrent pas dans l'école.

-Remerciements adressés à M. Saccomani qui a mis à disposition un cantonnier et sa personne pour l'entretien des alentours de l'école en prévision de la rentrée : tailles diverses des buis, des branches d'arbres menaçantes ou de baies toxiques, des planches menaçantes dans la cour maternelle, la tonte, le prêt de tables supplémentaire pour la cantine... Merci aux communes qui ont également mis le cantonnier à disposition de l'école !

-M. Saccomani ajoute qu'un petit terrain de foot avec cages se fera durant l'hiver sur le terrain herbeux communal qui se trouve en haut de l'école. De plus, le cantonnier sera mis à disposition pour nettoyer les escaliers en pierre côté cour maternelle : avec les temps devenus humides et froids, ceux-ci peuvent être glissants et dangereux.

-Alerte incendie : plusieurs exercices d'évacuations doivent être réalisés en cours d'année dont un dans le premier mois. Le 1^{er} exercice (enseignantes prévenues) a eu lieu le 29/09/30 le matin. Tout s'est bien passé. Les petits ont particulièrement bien réagi.

-De même, une alerte confinement aura lieu dans les semaines à venir et une alerte attentat-intrusion se fera en simultané dans toute l'académie en novembre.

Les élèves seront préparés et prévenus de ces alertes dans un premier temps. Une 2^{ème} alerte « surprise » aura lieu un peu plus tard.

-Mme Miny demande quelle commune offre cette année le sapin pour mettre dans le hall de l'école ? M. Mandigon propose que cette année ce soit la mairie de Poyans qui achète le sapin pour l'école. Remerciements de l'équipe enseignante adressés à la commune de Poyans.

Rappel : en 2014 c'est Autrey qui avait offert le sapin à l'école, en 2015 c'est la commune de Bouhans, en 2016 la commune d'Attricourt, en 2017 la commune de Fahys-les-Autrey, en 2018 la commune d'Autrey, en 2019 la commune de Loeuilley.

Mme Moussu demande s'il est possible de prendre un sapin avec racines qui pourrait être replanté.

Mme Miny demande si des communes voudront bien prendre des sapins à l'association de parents pour décorer leurs rues. M.Demangeon est partant comme les années précédentes. Mme Todeschini trouve les sapins vendus par l'association un peu trop petits.

-M Saccomani propose l'accès à la salle polyvalente d'Autrey pour les enfants de l'école en cas de besoin.

- Mme Miny a créé un blog depuis un peu plus d'un an afin de favoriser encore plus la communication et les échanges entre les parents et les élèves mais aussi entre l'école et les familles, toute l'équipe éducative. N'hésitez pas à le consulter !

<http://prim-autrey-les-gray.ac-besancon.fr/>



Remerciements et clôture de séance à 21h30.

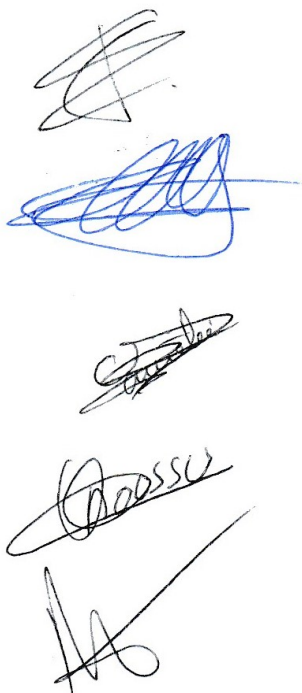
Date de la prochaine réunion :

08/02/2021

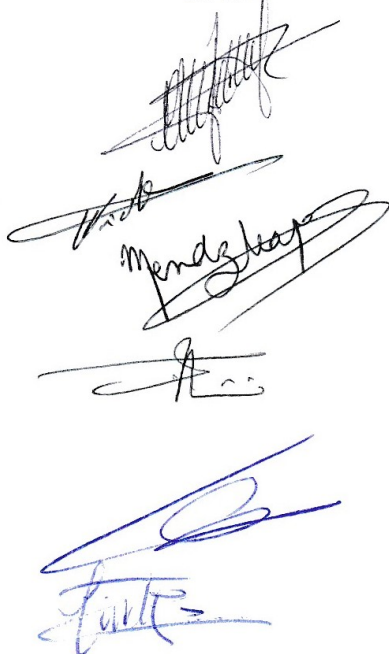
Fait à Autrey, le 13/10/20 :

Signatures :

Les Parents :



Les Elus :



Les Enseignantes :



La Directrice, Mme Miny

